



Non respect d'une mesure de tutelle par banque

Par **rose**, le **21/10/2011 à 18:16**

Bonjour, notre père placé sous tutelle et déclaré incapable a pu retirer de l'argent l'argent dans une banque alors qu'il ne pouvait plus le faire. La banque n'a pas appliqué la décision de tutelle. Que pouvons nous faire contre cette banque et pouvons nous exiger le remboursement des sommes qui n'auraient jamais dû sortir ?
Merci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **21/10/2011 à 18:32**

Bonjour
Vous prévenez déjà le juge des tutelles qui a imposé cette condition.
Le banquier était obligatoirement informé donc il n'a pas respecté son obligation.
Vous pouvez éventuellement envisager une procédure devant la juridiction compétente, mais il serait préférable d'avoir l'avis d'un avocat spécialisé dans ce genre de situation.

Par **rose**, le **21/10/2011 à 18:33**

Merci pour votre réponse